

# Les Filles de Jésus

## 1- Notre histoire

## 2- Le Foyer de Rimouski

- Véronique Bérubé, F.J.

C'est en juillet 1902 qu'un décret d'expulsion supprimait d'un seul trait de plume quatre-vingt maisons dirigées par la congrégation des Filles de Jésus au pays de France. Du jour au lendemain, près de cinq cents Filles de Jésus sont jetées à la rue, sans pain, sans asile. Dans cette détresse, où trouver refuge, sinon à la Maison Mère?

Les pauvres expulsées y arrivent par petits groupes, inquiètes, angoissées. Mais à Kermaria (Village de Marie) les attend une Mère qui, depuis trois ans, les gouverne avec une fermeté suave. Le calme de Mère Marie de Ste-Blandine réconforte tout le monde. Où loger toutes les soeurs qui, comme une marée montante envahissent Kermaria? Après des nuits de veille et de prières au pied du St-Sacrement le Conseil Général décide de licencier le cher noviciat. Dieu préparait déjà le retour... mais à cette heure, l'avenir restait caché et pour la Mère et pour les Filles.

A cette heure, un problème angoissant se pose auquel il faut une solution rapide et sûre, car de la décision dépend l'avenir de la Congrégation. Que faire des Soeurs expulsées qui affluent sans cesse à Kermaria? Dieu, par leurs Supérieurs, va leur demander de grands sacrifices. Elles sont prêtes à tout souffrir pour leur vocation et les âmes. Il faut quitter le costume religieux afin que vivent les écoles chrétiennes: elles le quitteront. Il faut partir à l'étranger; elles partiront. Et ainsi la persécution, qui grandit les âmes, va étendre le champ d'apostolat des Filles de Jésus.

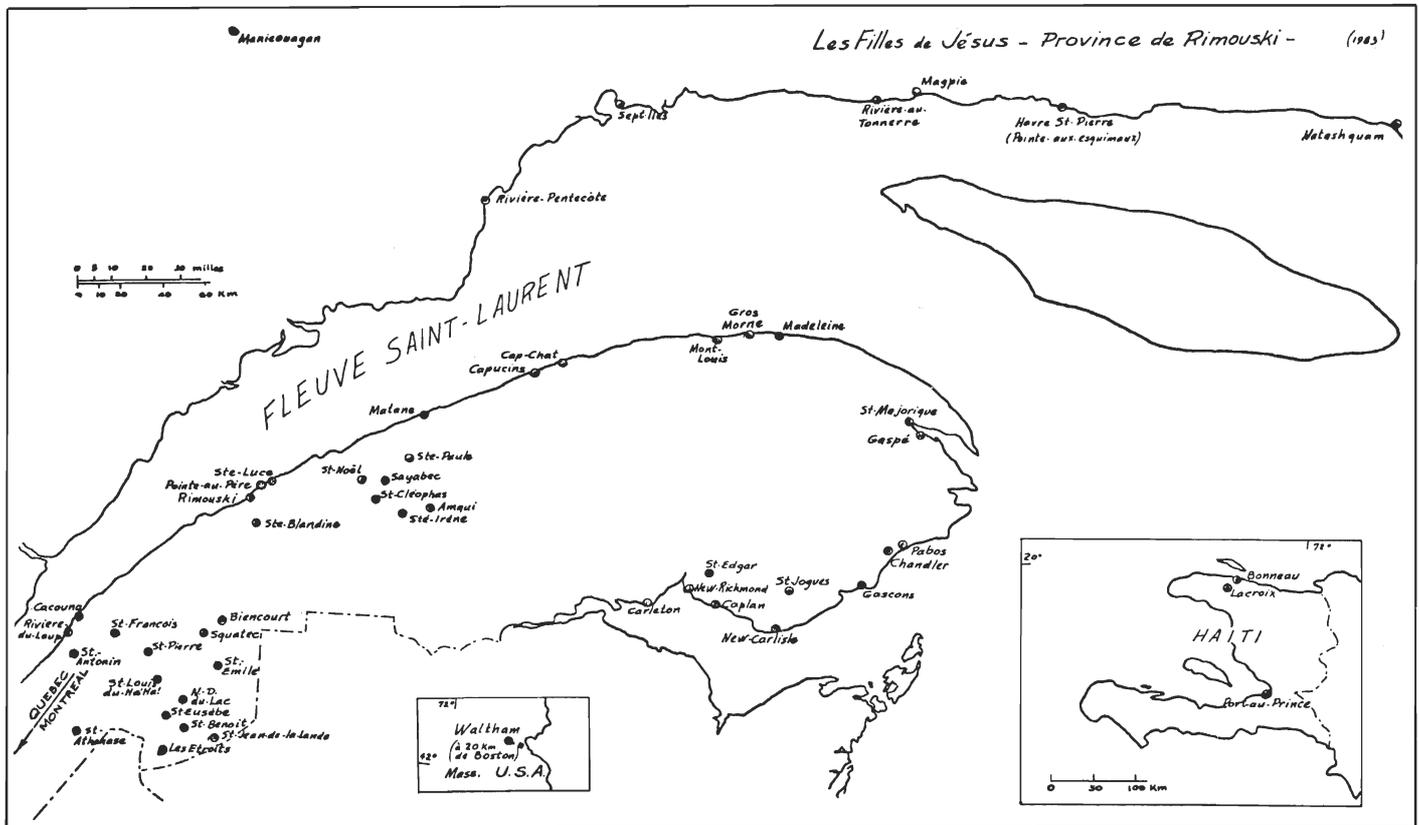
Vers quel pays porter leurs pas?

En 1901 après les premiers décrets d'expulsion, la crainte d'être obligée de quitter même Kermaria, avait

déterminé les Supérieures à s'établir à l'étranger. En octobre de cette même année, Mgr. Walvarens, Evêque de Tournai (Belgique) accueille avec bonté les premières Filles de Jésus. En moins d'un an, la Congrégation compte sept établissements dans son diocèse. Même cordiale hospitalité en Angleterre. Bientôt on y fonde trois communautés. On accepte aussi, avec gratitude, les propositions de Mgr. Le Gal, évêque de St-Albert (Canada).

Toutefois, l'encombrement et l'incertitude règnent toujours à la Maison-Mère. A tout prix s'impose la découverte de nouveaux postes de dévouement où les Soeurs pourront exercer les oeuvres spéciales de l'Institut: l'enseignement, le soin des malades. Le Conseil choisit pour cette rude tâche, Sr. Marie de Ste-Élizabeth et sa compagne Sr. Marie Ste-Zénaïde. *Le 11 octobre 1902*, elles partent pour New York. Sur le bateau qui les emporte, poignante est leur angoisse, plus forte encore leur obéissance, leur confiance en Dieu. Leurs démarches portent le sceau de la souffrance, mais le succès répond à leurs efforts... *En mars 1903*, Mgr. Cloutier évêque de Trois-Rivières leur offre une maison dans sa ville épiscopale. Le 25 du même mois, Mgr. Cloutier, dans une lettre pastorale, présente les Filles de Jésus à ses diocésains. La cause des "Soeurs françaises" comme on les appelle est gagnée. Les expulsées de France peuvent venir: elles seront les bienvenues.

Il faut composer avec le froid, la pauvreté, la fatigue, les dangers, l'angoisse de l'inconnu... Mais qu'importe! elles sont à l'obéissance et visiblement la Providence veille sur elles. Dès la fin de l'année, du Montana à la Nouvelle-Écosse, fonctionnent déjà vingt-sept établissements des Filles de Jésus. Du coeur des Soeurs



Fondatrices et de toute la Congrégation s'échappe ce cri de reconnaissance: Déo Gratias!" A Sydney, comme partout ailleurs, on les entoure d'affection et d'attentions, nous le répètent nos pionnières.

Nous ne prétendons pas exprimer tout le vécu de chaque fondation des Filles de Jésus depuis 1903 dans la Province dite de Rimouski. Nous nous contenterons de rappeler à votre mémoire, les premiers établissements des débuts et quelques uns des autres plus susceptibles d'informer chaque lecteur sur les oeuvres de notre Congrégation jusqu'à nos jours.

#### Les portes s'ouvrent:

"Oh! de grâce, dit Sr. Marie du Sacré Coeur, rendez-vous aux Trois-Rivières. J'y ai mon frère Evêque et sa grande préoccupation du moment est de trouver des religieuses pour ses écoles de paroisse. L'enseignement y est exclusivement français. C'est ce qu'il vous faut et ce qu'il faut à mon frère. "Et cette religieuse insiste et insiste encore." Je vais vous donner une lettre de recommandation pour l'Evêque, puis on va téléphoner aux Soeurs de la Providence pour vous hospitaliser. Prenez le train à 5 heures, vous serez aux Trois-Rivières à huit heures et demie". Ces instances sont irrésistibles et nous nous résolvons à suivre cette indication. N'est-ce pas la Vénérable Mère Marguerite Bourgeois qui nous a préparé cette voie?

-----" Je vous accueille, dit Mgr. Cloutier avec une joie d'autant plus grande que je frappe, en vain, à la

porte de tous les couvents du pays pour avoir des Soeurs pour mes écoles paroissiales. Partout les sujets manquent. J'en suis au projet de fonder une Congrégation de Soeurs diocésaines, ce qui n'est pas une petite affaire." Sa Grandeur nous pose plusieurs questions au sujet de nos oeuvres, de notre situation en France, nous demande de lui prêter le livre de nos Constitutions, nous bénit et nous confie à la Révérende Mère Provinciale en nous recommandant de beaucoup prier à ses intentions toute la journée.

En effet, il y a aujourd'hui une réunion du Chapitre et Monseigneur va en profiter pour parler à l'assemblée de l'objet de notre visite.

Le soir de ce même jour il nous accoste en ces termes: "Vous avez bien prié, nous avons bien travaillé pour vous. Vous serez les bienvenues dans mon diocèse". Monseigneur nous annonce ensuite qu'il pourra nous offrir un jour plusieurs paroisses dans son diocèse, mais à la condition que notre Congrégation accepte d'ouvrir un Noviciat aux Trois-Rivières. Cette question et d'autres restent bien indéfinies, car comme on le conçoit, il me faut avant tout l'adhésion de nos Supérieures.

Monseigneur nous invite ensuite à revenir le lendemain à son palais épiscopal, afin d'aller visiter une maison, l'ancien évêché, qu'il met à notre disposition pour y ouvrir un Noviciat.

(Citation: Journal de Mère Elisabeth au Canada)



Source: Archives des Filles de Jésus, Rimouski.

### *Encore un rayon d'espérance: Rimouski*

Le 6 du mois de novembre 1902 arrivaient à Rimouski Sr Marie de Ste-Élisabeth provinciale, et Sr Marie Ste-Zénaïde dont on connaît déjà la mission au Canada. La Providence qui les conduisait visiblement leur fit trouver dans sa grandeur Monseigneur Blais, le plus paternel accueil. Au soir de cette journée les deux intéressées se virent appelées par Monseigneur à son palais épiscopale. "Je m'intéresse beaucoup à votre sort, leur dit Monseigneur, je veux vous faire une proposition: Monsieur Moreault, curé de Notre-Dame-du-Lac, vient de construire un beau couvent en vue d'y avoir des religieuses du pays; mais son choix n'est pas encore fixé. Vous pouvez lui convenir".

Monseigneur pousse l'amabilité jusqu'à télégraphier au Curé de Notre-Dame-du-Lac pour lui annoncer leur arrivée. De plus dans sa paternelle sollicitude, il leur donne pour guide, Monsieur Lavoie, son Procureur, jadis vicaire à Notre-Dame-du-Lac. "Restez-y quelques jours pour vous reposer, ajoute Sa Grandeur, et vous ferez en même temps plaisir à mon Procureur qui aime tant son ancienne place." On devine combien ferventes furent leurs actions de grâces pour une journée si bonne!

Dès le soir même, nous faisons nos adieux à Monseigneur et, le lendemain, à six heures, nous sommes à la gare. Notre ange conducteur, Monsieur Lavoie, nous y précédait. Notre charitable Raphaël prend tout à sa charge, et notre bourse, habituée à s'ouvrir devant les guichets, reste fermée, ce qui nous arrange fort.

A deux heures de l'après-midi, le train s'arrête, non dans une gare, mais à une petite halte à proximité de l'église. Le Révérend Monsieur Moreault, le digne Curé de Notre-Dame-du-Lac nous attendait. Je ne sais

pas quelles réflexions lui inspire notre costume, mais l'expression suivante semble faire deviner qu'il nous compare aux hirondelles. "Les moineaux de Québec, dit-il, voudraient se nicher ici, (il fallait allusion aux Soeurs Grises)., mais c'est plus charitable d'offrir un abri aux pauvres hirondelles chassées de France."

Bientôt, nous sommes en face d'une magnifique construction en belle brique rouge, tout à fait achevée à l'extérieur; mais à l'intérieur, tout reste à faire: divisions, escaliers et planchers.

A la cure, réception cordiale, Monsieur le Curé manifeste son contentement de revoir son ancien vicaire et de trouver des religieuses pour instruire ses enfants. Son complet désintéressement et son amour des âmes édifiant profondément. Il nous raconte les sacrifices qu'il a faits et le concours qu'il a trouvé près des paroissiens pour arriver au point où il en sont de cette belle construction."

*(Citation du Journal de Mère Élisabeth au Canada)*

### *Province Notre-Dame du Sacré-Coeur, Rimouski, P.Q.*

-----Une lettre du 11 août 1955 annonçait l'Érection d'une "vice-province", rameau détaché de la province de Trois-Rivières pour regrouper sous une administration autonome les communautés de la région géographique appelée Bas du Fleuve et Gaspésie. Un rescrit de la Sacrée Congrégation, no 7602/67 accorda l'érection en Province de la vice-province "Notre-Dame du Sacré-Coeur" de Rimouski. Il est daté à Rome, le 23 mai 1967.



Les Filles de Jésus à l'oeuvre. Source: Archives des Filles de Jésus à Rimouski.

*Les Supérieures provinciales ont été:*

1ère: Sr. Marie St-Pierre Célestin (1955-58) avec résidence à Notre-Dame du Lac, premier siège de la vice-province.

2ième: Avec résidence à la Maison de la Charité, 645 Boul. St-Germain ouest, Sr. Gisèle Gervais (Marie Lucien de Jésus) 1958-61. Sr. Oliva Plourde (St Auguste Marie) 1961-70.

3ième: Avec résidence à la Maison Provinciale, 949 St-Germain O.

Sr. Cécile Richard (1970-73)  
Sr. Ruth Bérubé (1973-79)  
Sr. Ellen Martin (1979-80)  
Sr. Ethel Greene (1980)

*Les Communautés en 1983 sont réparties ainsi:*

1. Dans le diocèse de Rimouski (Mgr. Gilles Ouellet)

*Ville de Rimouski:*

A. Paroisse Sacré-Coeur  
Maison Provinciale et administration (45)  
B. Paroisse St-Germain (5)  
C. Paroisse St-Yves (3)  
D. Paroisse Ste-Agnès (4)

*Vallée de la Matapédia:*

A. Paroisse d'Amqui (3)  
B. Paroisse de Sayabec (2)  
C. Paroisse de St-Noël (3)  
D. Paroisse de Ste-Paule (3)  
E. Causapscal (1)

*Témiscouata:*

A. Paroisse Notre-Dame-du-lac  
Communauté des enseignantes (2)  
Communauté de l'hôpital (6)  
B. Ste-Émile d'Auclair (3)  
C. Ste-François-Xavier-de-Viger (3)  
D. St-Pierre-Lamy (2)  
E. Biencourt (2)  
F. St-Marc-du-Lac-Long (2)

*Église diocésaine de Gaspé (Mgr. Bertrand Blanchet)*

A. Fontenelle (4)  
B. Gaspé (4)  
C. Gros Morne (3)  
D. Mont-Louis (1)  
E. New-Carlisle (3)  
F. New-Richmond (3)

*Église diocésaine de Ste-Anne de la Pocatière:*

A. Paroisse de Rivière-du-Loup (3)  
B. Paroisse St-Antonin (3)  
C. Paroisse St-Athanase (2)

*Autres diocèses:*

A. Québec (1)  
B. Montréal (1)

*Autres pays:*

A. France (1)  
B. Haiti (5)  
C. Honduras (2)  
D. Chili (1)

NOS DÉBUTS

CADEAU DE LA PROVIDENCE!

*Communautés par ordre d'ancienneté:*

NOTRE-DAME-DU-LAC (1903)

Le 1er septembre 1903, deux religieuses prennent la direction de l'école paroissiale et le 10 septembre les travaux étant assez avancés pour permettre l'ouverture du pensionnat avec vingt-quatre (24) élèves internes. Ce nombre progresse d'année en année jusqu'à 45 étudiantes, pour connaître un ordre inverse (24) au début de la crise économique de 1929.

En 1941, sous les auspices de la Commission Scolaire, s'organise au Couvent le cours commercial. En 1966 la régionalisation a pour effet la fermeture du pensionnat. Les soeurs quittent le couvent désaffecté à l'été 1970. Sr. Jacqueline Bujold et Sr. Jacqueline Michaud continuent à demeurer dans la paroisse, mais elles enseignent à l'École polyvalente de Cabano. À Notre-Dame-du-Lac, elles continuent de participer activement à la vie paroissiale, liturgique et sociale.

POINTE-AU-PÈRE (1904)

Le 27 juin 1904, contrat entre le Rév. Père Dréan, curé et Sr. Marie de Ste-Élisabeth, provinciale: deux soeurs pour le service de la cure, le soin de la lingerie des Pères; une autre soeur s'occupe de l'église ainsi que de l'entretien des ornements et de la parure des autels. Le rapport de la visite de 1916 mentionne les nombreux éloges qui viennent d'un peu partout et qui disent bien haut leur estime pour l'enseignement et la formation reçus des soeurs. En 1933 les pensionnaires sont des garçons de 6 à 12 ans. L'oeuvre "Jardin d'En-

fance" a formé bien des jeunes garçons. L'oeuvre du pensionnat se maintient jusqu'en 1961. A partir de cette époque les soeurs engagées à l'école paroissiale y demeurent. Dans les années 70 trois soeurs font partie du personnel enseignant.

De 1976 à 1983 une seule Fille de Jésus enseigne à l'élémentaire à Pointe-au-Père et y réside jusqu'à cette année.

#### CAP-CHAT (1904)

Les Filles de Jésus ont oeuvré à la paroisse St-Norbert-de-Cap-Chat de 1904 à 1982, comme enseignantes, musiciennes, infirmières et auxiliares au Foyer Colombien.

Dans les débuts elles habitaient le "vieux couvent" attenant à l'école. Cette fondation est due à l'initiative privée d'un groupe de dames de la localité. Ces dames avaient exprimé à Mgr. Blais évêque du diocèse, le désir d'avoir un couvent, où les religieuses se consacraient à l'institution et à l'éducation de leur enfants.

#### SAYABEC (1905)

La paroisse ne comptait que sept (7) ans d'existence quand le curé M. l'abbé Saindon demande des soeurs en 1904.

L'année d'après, 4 religieuses sont désignées pour cette paroisse et cette école qui compte 145 élèves garçons et filles.

Plusieurs générations de soeurs se sont succédées dans ce couvent, dans ce village. Leurs loisirs étaient de visiter les familles les samedis et dimanche après-midi. Elles ne craignaient nullement les distances ces pionnières. Les paroissiens étaient toujours heureux de recevoir sous leur toit celles qui apportaient réconfort, écoute, attention à chacun, chacune.

#### HÔPITAL NOTRE-DAME-DU-LAC (1941)

Avec l'appui donné par Mgr. Courchesne il devient possible d'établir un hôpital à Notre-Dame-du-Lac pour desservir la région environnante. La population et le curé de Notre-Dame du Lac espèrent que l'hôpital sera confié aux Filles de Jésus qui ont des sujets bien préparés. (Cf. lettre du 13 nov. 1940)

L'hôpital aura la dénomination de "Hôpital Notre-Dame-du-Détour". M. le chanoine Gagnon en est le Parrain. Il a voulu remémorer l'ancien nom de cette localité: le Détour du Lac.

C'est à la demande de Monsieur le Chanoine Ernest Gagnon et du regretté Dr. Félix Dubé que cette fondation fut autorisée par nos Supérieures Majeures et par le gouvernement provincial en 1941.

#### HAITI (1969)

Les gens réservèrent un accueil des plus chaleureux au quatuor des Filles de Jésus qui arriva à Port-au-Prince au mois de juillet 1969, puis à Bonneau où elles sont depuis.

Les soeurs devaient enseigner en français mais les enfants parlaient seulement créole. La première année d'enseignement fut très ardue. Ce fut un travail immense pour Marielle Cyr et Jacqueline Dionne. Ces femmes courageuses, pleines de bonne volonté réussirent à s'en sortir et aujourd'hui nous retrouvons dans les écoles des manuels d'apprentissage en lecture, fabriqués de leurs mains.

C'est avec une grande générosité, dans la pauvreté et le renoncement que ces quatre femmes: Marielle Cyr, Jacqueline Dionne, Rose-Emma Lavoie et Nicole Tardif fondèrent cette mission. D'autres soeurs les ont rejointes et ont ouvert les missions de Lacroix à St-Louis-du-Nord et à la capitale à Port-au-Prince.

#### MAISON DE LA CHARITÉ (1958)

Dès le printemps 1957 Sr. Aurélie Marie vient de Trois-Rivières pour surveiller les travaux du futur Foyer de vieillards.

Les Soeurs Grises cèdent le terrain et le 23 septembre le travail est amorcé. Jusqu'en 1970, où les soeurs vendirent l'établissement à une corporation laïque, plusieurs personnes âgées ont pu bénéficier de la paix et du dévouement qui régnaient dans ce Foyer d'accueil et de bien d'autres avantages mis à leur disposition.

Le quatrième étage de cet édifice abritait le Provincialat, la Communauté, les soeurs malades et/ou en convalescence, les étudiantes et les soeurs de passage. Tous ces locaux devenant exigus il fallait songer à la construction d'une Maison Provinciale.



Foyer de Rimouski, pensionnaires du 2e étage Source: Archives des Filles de Jésus, Rimouski.



**LA MAISON PROVINCIALE, RIMOUSKI.**

En 1969, au 949 St-Germain ouest, nous prenons possession de notre Maison Provinciale pour tout le territoire géographique où sont les Filles de Jésus: Témiscouata, Rivière-du-Loup, Gaspésie, Rimouski et la Matapédia. Cette maison se veut un lieu de prière, de repos, de solitude, de travail, d'étude, de partage, de rencontre et un centre d'animation et d'administration pour les Filles de Jésus.

Fondée en 1834 en France (Bretagne) nous avons reçu comme mission d'honorer l'Humanité Sainte du Fils de Dieu en imitant sa Charité au Service de ceux qui sont dans le besoin et ce dans la simplicité.

Femmes "tous terrains" travaillant avec les gens du Canada, des États-Unis, de l'Europe, de l'Amérique du Sud, des Antilles et de l'Afrique nous cherchons à dire Jésus-Christ par ce que nous sommes et ce que nous faisons.

Enracinées dans un peuple, ensemble en Église, envoyées en communautés apostoliques pour courir l'aventure de la foi, et être signe du Royaume de Dieu par l'accueil des appels de l'Église et du monde. Notre Règle de Vie engage chacune des Filles de Jésus à porter le "souci de promotion humaine selon l'Évangile." Nous "labourons" conscientes que la grandeur de l'homme c'est d'être responsable.

"Espérant contre espérance il crut... en ce Dieu qui fait vivre les morts et appelle à l'existence ce qui n'existe pas." (Rom. 4, 17-18)

Au Canada, peu de jeunes, c'est vrai, frappent à la porte des noviciats ou des maisons vocationnelles... Mais, au Honduras, deux Congrégations autochtones naissent grâce à l'appui des Filles de Jésus canadiennes.

Dans différentes Provinces, des membres associés, hommes et femmes célibataires ou mariés, cherchent à partager l'esprit et le Charisme de la Congrégation des Filles de Jésus.

En Angleterre, plusieurs jeunes s'intéressent à notre vie. Deux d'entre elles s'apprentent à faire un pas décisif...

Heureuses de célébrer ce 150ième nous invitons tous ceux et celles qui ont connu et connaissent encore actuellement les Filles de Jésus, de communiquer avec nous au cours de cette année jubilaire. En attendant les "retrouvailles", ensemble remercions le Seigneur de ses bienfaits. Que sa lumière brille sur ce que nous avons à accomplir aujourd'hui et que son courage nous embarque de plus en plus dans la construction d'un monde meilleur.

Sous le thème: "Laisse entrer le Soleil", nous voyons vers l'espérance, essayant toujours de donner un meilleur service dans un plus grand amour.



2- LE FOYER DE RIMOUSKI 1958-1983.

En vous transmettant ces commentaires, ces quelques communications, j'ai la simplicité de croire que je peux stimuler votre réflexion sur l'apport d'un groupe de femmes audacieuses. Elles n'ont pas parlé très fort, ce n'est pas dans leurs habitudes. Elles ont posé des gestes quasi héroïques qui demandaient esprit de foi, vigueur, audace, et un immense désir d'honorer l'Humanité Sainte de Jésus, dans chacune des personnes qui leur furent confiées.

Ce groupe de femmes "remplies d'audaces", appartient à la Congrégation des Filles de Jésus. Fondée en 1834, en Bretagne, notre Congrégation a reçu comme mission "d'honorer l'Humanité Sainte du Fils de Dieu", en imitant sa charité au service de ceux qui sont dans le besoin, et cela, dans la simplicité.

Travaillant avec les gens du Canada, des États-Unis, de l'Europe, de l'Amérique du Sud, des Antilles et de l'Afrique, nous cherchons à dire Jésus Christ par ce que nous sommes et ce que nous faisons.

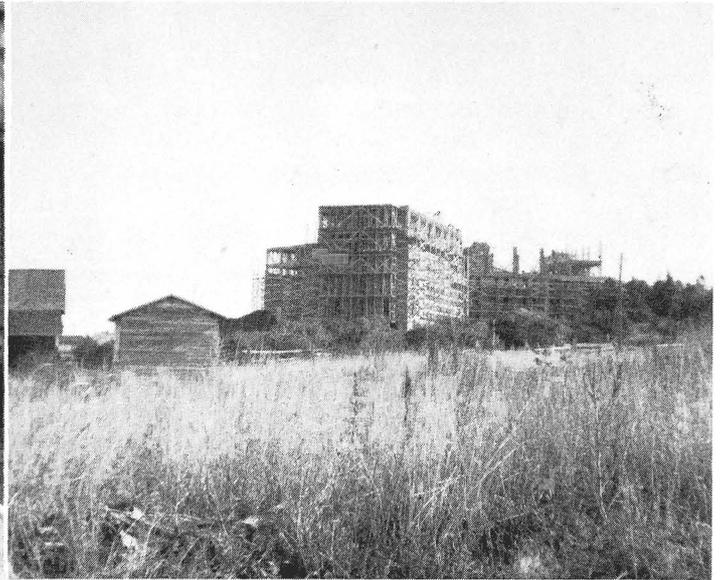
Ce projet d'un hospice pour les personnes âgées, a d'abord été conçu par Monseigneur Charles-Eugène PARENT, archevêque de Rimouski (de regretté mémoire). Il a fallu près de trois ans de démarches et de pourparlers pour que ce dessein voulu par Dieu se réalise. Monseigneur PARENT avait d'abord pensé confier cette oeuvre aux Soeurs de la Charité de Québec, dites Soeurs Grises. Comme elles ne pouvaient

fournir le personnel nécessaire, c'est à nous que Monseigneur s'adressa, le 19 août 1955. Moyennant quelques arrangements amicaux, les Soeurs de la Charité acceptent de nous donner le terrain voulu pour la construction.

On prévient que si notre Maison de la Charité s'appelait "hôpital pour convalescents", nous pourrions avoir des octrois du gouvernement fédéral, mais Monseigneur tient beaucoup à l'hospice et nous, les Filles de Jésus, nous endossons l'entière responsabilité de la construction sachant que le terrain nous sera donné par acte notarié au printemps de 1958. Le désir de notre Évêque était: un hospice pour vieillards plutôt pauvres (environ 150), et c'est lui-même qui baptisa l'édifice et lui donna le nom de "Maison de la Charité".

Vous aimeriez savoir quels étaient les prix de pension dans notre Institution en 1958?

Pour les vieillards ambulants: \$1.50 par jour;  
 Pour ceux des chambres privées: \$3.00 par jours;  
 pour les vieillards alités, ce pouvait être \$4.00, \$5.00 ou \$6.00 par jour. On excuse la naïveté de ceux qui ont pensé que l'on s'enrichissait avec le Foyer! Avec des emprunts de cinquante et de cinq cent mille dollars et les intérêts à payer, il y avait de quoi meubler les nuits des soeurs responsables et économes du temps. Le premier gros chèque pour l'acier est au joli montant de \$31,381.16.



### LA CONSTRUCTION.

Pour les ascenseurs, la Compagnie DROLET demande \$17,000.00 à leur livraison et le reste en paiements mensuels... il en est de même pour tous les achats de fournaies, fenêtres, terrazzo, tuiles,... Heureusement que nos soeurs compagnes de Trois-Rivières se montrent généreuses à notre égard en nous prêtant et/ou donnant les argents nécessaires pour faire face aux échéances encourues.

C'est le 25 mai 1957 que le chantier de la "Maison de la Charité" est ouvert. Lors du terrassement et de la construction de la maison, l'Abbé Léonard PARENT (frère de Mgr l'Archevêque et, aujourd'hui, hospitalisé à Rimouski), venait souvent faire son tour et encourager les uns et les autres. Il se nommait lui-même "l'aumônier de la construction". Dieu sait combien de médailles il a semées dans le terrain pour intéresser les saints du ciel au travail des grues.

Le 16 août 1957, c'est la pose de la première pierre. Les 29-30 novembre 1957, à Rimouski, on donne les dernières signatures chez le notaire RABOIN: achat aux Soeurs Grises du terrain pour la construction.

Ce sera sous le mandat de Mère Marie St-Pierre Célestin, supérieure provinciale du temps et résidant à Notre-Dame-du-Lac que sera érigé l'édifice "La Maison de la Charité" dit aujourd'hui "Foyer de Rimouski Inc.". Soeur Alma VILLEMURE, femme de coeur et de tête est nommée responsable de la construction. Elle s'y connaît: elle en a sa 5e fondation du genre.

Un des problèmes épineux des débuts, c'est la question des égouts et de l'aqueduc. En dépit de démarches réitérées, la Municipalité de Sacré-Coeur ne peut assumer les frais d'un aqueduc. Nous devons donc construire à nos frais la partie qui nous concerne précisément avec l'espoir de vendre cette partie à la Municipalité en temps opportun. Nous exigeons des garanties d'achat.

Le 30 octobre 1958, une équipe d'ouvriers accomplit un exploit digne d'être mentionné: A 11:00 heures de l'avant midi, la voie ferrée est coupée pour creuser le passage des tuyaux d'égouts et le tout est remplacé pour le passage du train à 12:45 heures...

C'est le 06 novembre 1958 que la Municipalité de Sacré-Coeur adopte par résolution de Conseil la canalisation d'un aqueduc qui commencerait incessamment.

Dans une allocution prononcée par Monsieur l'Abbé Roger PINAULT, lors de la remise du "Mérite paroissial" (le 27 juin 1976) à la communauté des Filles de Jésus, il disait ceci: "Votre communauté, en décidant de construire le Foyer de Rimouski dans notre paroisse a rendu nécessaire et urgent l'aménagement d'un réseau d'aqueduc et d'égouts à Sacré-Coeur. Ce réseau d'aqueduc a permis le développement et l'urbanisation rapide de notre paroisse tant et si bien, que celle-ci est devenue, après l'annexion de 1967, l'un des plus beaux quartiers de la ville de Rimouski. Filles de Jésus, nous vous rendons hommage pour votre apport au Sacré-Coeur urbain d'aujourd'hui".

Le 21 novembre 1958, la première messe est chantée au Foyer par Mgr l'Archevêque lui-même qui avait réclamé cette faveur.

Le 25 novembre 1958, arrivée des deux premières pensionnaires, Mesdames DUGAS et FORTIER. Et le 26, ce sera le premier pensionnaire masculin dans la personne de Monsieur CLAVEAU qui a 80 ans. Le 1er décembre 1958, nous recevons le premier couple: Monsieur et Madame David OUELLET.

Les déboires, dans une telle organisation ne sont jamais terminés. Le pire problème est toujours celui de l'eau. Les deux buandières sont forcées de recourir au système "dépannage". A la Maison-Mère des Soeurs du St-Rosaire, la buanderie est mise à la disposition

des soeurs tant et aussi longtemps qu'il sera nécessaire. Belle façon de vivre la fraternité évangélique par le partage. Donc, nos deux vaillantes buandières prennent la route aux jours possibles avec de nombreuses caisses et sacs de linge à laver. Surcroît de travail et de dépense d'énergies! Un faible débit d'eau alimente le rez-de-chaussée et le premier étage. Pour les 2e, 3e et 4e, il faut monter l'eau à la chaudière. Gros ennui qui ne trouble cependant en rien la sénérité. Il faut à tout prix que les pensionnaires soient heureux et souffrent le moins possible de cet inconvénient.

Ça ira au 26 mai 1959 pour que les citoyens de la paroisse se prononcent par voie de référendum en vue d'obtenir un système d'aqueduc municipal. Le point est enfin gagné et dès septembre, les travaux s'exécutent.

C'est le 03 octobre 1959 que Mgr l'Archevêque, accompagné de son secrétaire, du Vicaire général et du Chancelier, préside solennellement à la bénédiction de la maison. De hautes personnalités civiles telles: l'Honorable Onézime GAGNON, lieutenant Gouverneur général, l'honorable Paul SAUVÉ, premier ministre du Québec, l'honorable Jules BRILLANT, conseiller législatif, Monsieur le Maire de Rimouski et autres notables assistent à la cérémonie.

Au grand soulagement des infirmières, des préposés aux malades, des buandières, etc., c'est en novembre 1959 qu'on reçoit l'eau du puissant aqueduc municipal.

Les années se succèdent. Les pensionnaires augmentent en nombre, ainsi que les membres du personnel religieux.

La section réservée à la Communauté, tout le 4e étage, devient trop exigüe. Nous optons pour laisser la place aux nouveaux pensionnaires et vendre l'établissement en novembre 1970.

Maintenant, nous avons notre maison bien à nous. Elle répond à tous les besoins tels que: animation spirituelle, service d'infirmerie pour les soeurs malades. Cette maison répond aux besoins des soeurs âgées, accueille les soeurs en repos, aux études, et réserve des locaux propres à l'administration de la Province religieuse de Rimouski qui s'étend de Rivière-du-Loup à Gaspé en comptant aussi le Témiscouata et la Matapédia.

En terminant, je me permets de souligner que plusieurs soeurs qui ont oeuvré au Foyer n'ont regardé ni leur temps, ni leur fatigue, ni même leur santé: du 12 et 15 heures, c'était fréquent. Nous en sommes fiers. Aucun syndicat ne leur rappelait avantageusement qu'elles avaient droit au repos, à des vacances bien méritées et voir à leurs besoins fondamentaux. Combien d'entre nous avons donné de notre temps pour permettre à l'une ou l'autre de faire sa retraite annuelle et prendre un congé dans sa famille. C'était bien une entreprise familiale que le Foyer et toutes

celles qui le pouvaient acceptaient de prêter main-forte.

Nous avons cédé notre place à un autre organisme. Nul ne peut ignorer que les Filles de Jésus ont grandement contribué à favoriser l'exercice d'une profession dans laquelle nombre de personnes trouvent aujourd'hui, au Foyer de Rimouski, un emploi rémunérateur. "Autre est celui qui sème, autre est celui qui récolte".

En cette année du 25e anniversaire de la fondation du Foyer, je redis à chacun, à chacune des pensionnaires mes meilleurs voeux de longue vie et de bonheur constant.

Aux membres de la direction, à ceux du Comité des Fêtes, à tous ceux et celles qui, de près ou de loin, collaborent au mieux-être des bénéficiaires, mes compagnes et moi vous disons bon succès dans cette "Mission" commencée il y a 25 ans. Tous les coeurs seront à la fête, aujourd'hui, toute l'année, toute la vie si chaque personne est écoutée et considérée comme très importante et, "la vie sera belle, belle au FOYER".



L'inauguration officielle.